REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU CALVADOS COMMUNE de 14310 VILLERS-BOCAGE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2019

Nbre de conseillers: 23Réunion du28 janvier 2019Nbre de présents: 16Convocation du22 janvier 2019Nbre de votants: 17Affichage du22 janvier 2019

Pouvoirs : 1

Secrétaire de séance : Madame Sandrine MARY

Le lundi vingt-huit janvier deux mil dix-neuf à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Marc HEBERT, Maire

Etaient présents: S. LEBERRURIER, M. LE MAZIER, E. ESNAULT, S. MARY, adjoints, E. HOUIVET, M. GUILLAUME, S. PIERRE,

B. DELAMARRE, C. SENECAL, A. SIMON, R-M. GARBI, A. NEEL TILLARD, O. MALASSIS, C. MARIE, M. GUYOT

Absent représenté D. VAUDORE (pouvoir à C. MARIE),

Absents non représentés: B. BRAUD, F. BECASSE, V. PAON, G. BARRAUD (excusée), F. GUILLOCHIN, B. DUBOURG

Formant la majorité des membres en exercice.

Objet : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 décembre 2018

Monsieur le maire ayant communiqué au conseil municipal le compte rendu de la réunion du 17 décembre 2018.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le compte rendu du conseil municipal du 17 décembre 2018.

<u>Objet</u> : Travaux de mise en conformité pour l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public et des Installations Ouvertes au Public : choix du maître d'œuvre

Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 28 septembre 2015, le Conseil Municipal a approuvé le projet d'Agenda d'Accessibilité Programmée et autorisé son dépôt auprès du Préfet du département. Il indique que les crédits nécessaires à la réalisation de la seconde phase de travaux de mise en accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et des Installations Ouvertes au Public (IOP) devront être inscrits sur les prochains budgets communaux sur une durée de trois ans.

Monsieur le Maire précise que, de 2019 à 2021, il est prévu de rendre accessibles les bâtiments suivants :

- Sanitaires Publics sous la Trésorerie.
- Sanitaires automatiques Place du Canada.
- Stade et tribunes.
- Club house tennis.
- Club house pétanque.
- Salle polyvalente (compris ex bibliothèque et bureaux occupés par l'ADMR).
- Médiathèque.
- Ecole maternelle.
- Ecole primaire.

pour un montant total de travaux estimé à 306 610 € HT.

Monsieur le Maire informe qu'une consultation a été lancée, dans le cadre d'une procédure adaptée, afin de retenir un cabinet de maîtrise d'œuvre pour conduire cette opération de mise en accessibilité des ERP et IOP communaux pour les trois prochaines années. Cinq cabinets d'études ont répondu.

Après analyse des offres, Monsieur le Maire indique que l'offre qui s'avère être la mieux-disante est celle du cabinet INFRATEC et propose au Conseil Municipal de le retenir pour un montant total forfaitaire de 29 127.97 € HT soit 34 953.56 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre de suivi des travaux de mise en accessibilité des ERP et IOP communaux au cabinet INFRATEC dans les conditions précitées, autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent et à effectuer les démarches nécessaires et indique que les crédits nécessaires à cette opération seront inscrits au programme 52 du budget primitif communal 2019.

<u>Objet</u> : Médiathèque municipale : adhésion au service de ressources numériques de la bibliothèque du Calvados et tarif d'utilisation pour les abonnés

Monsieur le Maire rappelle que la bibliothèque du Calvados a pour objectif de favoriser la lecture publique sur le territoire départemental en soutenant un réseau de bibliothèques publiques. A cet effet, elle met à disposition des bibliothèques du territoire

des ressources de différente nature et adaptées à leurs besoins. Face au caractère incontournable de l'outil numérique, le Département du Calvados a souhaité mettre un accent particulier sur les ressources numériques.

Pour répondre à ce projet de développement et d'accessibilité des ressources numériques dans les bibliothèques, le département du Calvados propose depuis 2012 un service de mise à disposition d'un bouquet de ressources numériques payantes aux bibliothèques de son réseau. Cet outil intitulé « la boîte numérique » a ainsi été ouvert progressivement à 87 bibliothèques partenaires. En 2019, un partenariat est mis en place entre le Département et la Communauté Urbaine Caen la Mer pour ouvrir la boite numérique à l'ensemble des bibliothèques du réseau de Caen la Mer, permettant ainsi d'instaurer une offre de ressources numériques unique sur l'ensemble du territoire départemental.

Dans ce contexte, Monsieur le Maire rappelle que la commune adhère à ce service de ressources numériques depuis le 1er octobre 2014. Aujourd'hui, le Département du Calvados propose une nouvelle adhésion à partir du 1er janvier 2019 pour une durée de trois ans. En contrepartie, la commune devra verser une participation annuelle financière de 0.15 € par habitant soit 469.50 €. Il est à noter que ce montant représente environ un tiers du coût total des ressources, un tiers étant supporté par la Communauté urbaine Caen la Mer, et le tiers restant par le Département du Calvados auquel il faut d'ajouter les frais de communication et la location/maintenance du site internet de la boite numérique.

Par ailleurs, Monsieur le Maire rappelle que, par délibération en date du 23 novembre 2015, le Conseil Municipal a décidé que l'accès à la boîte numérique serait gratuit pour les abonnés qui souhaitent en bénéficier.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'adhérer à ce service à partir de 2019 pour une durée de trois ans, et de formaliser ce partenariat en l'autorisant à signer la convention proposée par le Département du Calvados. En outre, il suggère au Conseil Municipal de maintenir la gratuité d'accès à ce service pour les abonnés de la médiathèque communale.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ➤ Décide d'adhérer, à partir du 1^{er} janvier 2019 et pour une durée de trois ans, au service de ressources numériques proposé par la bibliothèque du Calvados.
- Prend acte qu'une somme de 0.15 € par habitant sera appelée en 2019 en contrepartie de cette adhésion, et que pour les années suivantes un avenant sera signé entre les parties.
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à la signature de la convention correspondante et des avenants à venir.
- Décide que l'accès à la boîte numérique sera gratuit pour les abonnés de la médiathèque municipale qui souhaitent en bénéficier.

Objet : Engagement des dépenses d'investissement 2019

Vu l'article L. 1612-1 du CGCT,

Considérant la nécessité d'engager, de liquider et mandater les dépenses d'investissement avant l'adoption du budget 2019,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 16 voix POUR et 1 abstention, décide d'autoriser Monsieur le Maire à engager, mandater, liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2018 (non compris les crédits afférents au remboursement de la dette) et d'approuver les dépenses suivantes pour l'exercice 2019 :

BUDGET COMMUNAL:

N° opération	N° article	Fournisseur	Montant
86	2128	TEIM	2 388.00 €
103	2315	ECR environnement	7 152.00 €
TOTAL			9 540.00 €

Objet: Demandes de subventions au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement (DSIL 2019) et de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2019)

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée délibérante les projets éligibles à la DSIL et/ou DETR au titre de l'année 2019.

Le premier projet est inscrit au contrat de ruralité et concerne la réhabilitation du site sportif pour un montant total de travaux estimé à 2 740 696.40 €, correspondant aux dépenses ci-dessous :

Terrain d'honneur en gazon naturel	442 322.50 €
Eclairage du terrain naturel	112 250.00 €
Terrain en gazon synthétique	775 212.50 €
Eclairage du terrain synthétique	81 435.00 €
Stade/piste, pétanque, éclairage pétanque	214 294.25 €
Eclairage stade/piste	119 527.50 €
Construction vestiaires/tribune	654 403.15 €
Accès VRD du bâtiment	134 862.50 €
sous total travaux	2 534 307.40 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	102 865.45 €
Divers et aléas	103 523.55 €
TOTAL GENERAL HT ESTIMATIF	2 740 696.40 €

Suivant le calendrier prévisionnel de travaux, le montant des dépenses et le plan de financement 2019 se détaillent de la manière suivante :

a) Montant prévisionnel des dépenses 2019 :

Terrain d'honneur en gazon naturel	442 322.50 €
Eclairage du terrain naturel	112 250.00 €
Terrain en gazon synthétique	775 212.50 €
Eclairage du terrain synthétique	81 435.00 €
Stade/piste, pétanque, éclairage pétanque	214 294.25 €
Eclairage stade/piste	119 527.50 €
Construction vestiaires/tribune	0.00€
Accès VRD du bâtiment	134 862.50 €
sous total travaux	1 879 904.25 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre	76 820.20 €
Divers et aléas	75 196.00 €
TOTAL GENERAL HT ESTIMATIF	2 031 920.45 €

b) Plan de financement prévisionnel 2019 :

Etat - DETR	100 000.00 €
Etat - DSIL (opération inscrite dans contrat de ruralité)	406 384.00 €
Etat - FNADT	128 237.00 €
Conseil Régional (contrat régional de territoire)	433 050.00 €
Conseil Départemental (contrat départemental de territoire)	116 498.00 €
Union européenne	50 000.00 €
Agence Nationale du Sport	286 366.00 €

Fédération Française de Football	105 000.00 €
Fonds propres	406 385.45 €
TOTAL	2 031 920.45 €

Le second projet est inscrit au contrat de ruralité et concerne l'aménagement de la place de l'ancien marché aux bestiaux pour un montant total de travaux estimé à 3 057 640.50 € HT, correspondant aux dépenses ci-dessous :

Préparations et généralités	104 270.00€
Terrassements	126 080.00 €
Assainissement	269 401.00 €
Réseaux divers	259 520.00 €
Génie civil	39 700.00 €
Voirie	1 395 297.50 €
Marquage et mobiliers	147 450.00 €
Aléas	22 345.00 €
Création d'un parking	347 035.00 €
Etudes (levé topographique, étude géotechnique)	43 000.00 €
Honoraires de maîtrise d'œuvre, SPS, contrôleur technique, géomètre	262 842.00 €
Divers	12 000.00 €
Mandat de maîtrise d'ouvrage	28 700.00 €
TOTAL GENERAL HT ESTIMATIF	3 057 640.50 €

Suivant le calendrier prévisionnel de travaux, le montant des dépenses et le plan de financement 2019 se détaillent de la manière suivante :

a) Montant prévisionnel des dépenses 2019 :

Préparations et généralités		
Terrassements		
Assainissement		
Réseaux divers	1 317 489.00 €	
Génie civil	1317 409.00 €	
Voirie		
Marquage et mobiliers		
Aléas		
Création d'un parking	0.00€	
Etudes (levé topographique, étude géotechnique)	21 000.00 €	
Honoraires de maîtrise d'œuvre, SPS, contrôleur technique, géomètre	93 423.00 €	
Divers	8 000.00 €	
Mandat de maîtrise d'ouvrage	9 792.00 €	
TOTAL GENERAL HT ESTIMATIF	1 449 704.00 €	

b) Plan de financement prévisionnel 2019 :

Etat - DETR	300 000.00 €
Etat - DSIL (opération inscrite dans contrat de ruralité)	362 426.00 €
Etat - FNADT	117 396.00 €
Conseil Régional (contrat régional de territoire)	289 941.00 €
Union européenne	90 000.00 €
Fonds propres	289 941.00 €
TOTAL	1 449 704.00 €

Le troisième projet est inscrit au contrat de ruralité et concerne la mise en accessibilité des équipements communaux pour un montant total de travaux estimé s'élevant à 351 068 €, correspondant aux dépenses ci-dessous :

Travaux de mise aux normes accessibilité	306 610.00 € HT
Honoraires de maîtrise d'œuvre	29 128.00 € HT
Divers et aléas	15 330.00 € HT
TOTAL GENERAL HT ESTIMATIF	351 068.00 € HT

Suivant le calendrier prévisionnel de travaux, le montant des dépenses et le plan de financement 2019 se détaillent de la manière suivante :

a) Montant prévisionnel des dépenses 2019 :

Travaux de mise aux normes accessibilité	113 466.00 € HT
Honoraires de maîtrise d'œuvre	10 780.00 € HT
Divers et aléas	5 674.00 € HT
TOTAL GENERAL HT ESTIMATIF	129 920.00 € HT

b) Plan de financement prévisionnel 2019 :

DETR	38 976.00 € HT
DSIL	38 976.00 € HT
Fonds propres	51 968.00 € HT
TOTAL	129 920.00 € HT

a) Montant prévisionnel des dépenses 2019 :

Réfection de la clôture d'entrée de l'école primaire	1 840.00 € HT
Réfection de peinture d'un préau à l'école primaire	6 287.00 € HT
Reprise de la peinture du 1er étage à l'école primaire	1 810.00 € HT
Passage en éclairage LED dans les classes de l'école primaire	30 428.53 € HT
Reprise de la peinture de la cage d'escalier et du 1er étage en maternelle	5 250.00 € HT
Changement de 2 portes par des portes coupe-feu	3 386.68 € HT
Installation de stores occultants dans un dortoir en maternelle	4 987.40 € HT
Remplacement de lavabos pour les enfants de petite section	4 406.71 € HT
TOTAL GENERAL HT ESTIMATIF	58 396.32 € HT

b) Plan de financement prévisionnel 2019 :

DETR	17 519.00 € HT
DSIL	17 519.00 € HT
Fonds propres	23 358.32 € HT
TOTAL	58 396.32 € HT

Le projet suivant consiste à effectuer des travaux de sécurisation au sein du bâtiment communal situé rue du Canada pour un montant total de travaux estimé à 68 200 € HT, correspondant aux dépenses ci-dessous :

a) Montant prévisionnel des dépenses 2019 :

Travaux de mise aux normes électriques	62 000.00 € HT
Honoraires de maîtrise d'œuvre	6 200.00 € HT
TOTAL GENERAL HT ESTIMATIF	68 200.00 € HT

b) Plan de financement prévisionnel 2019 :

DSIL	20 460.00 € HT
Fonds propres	47 740.00 € HT
TOTAL	68 200.00 € HT

Le projet suivant consiste à effectuer des travaux de sécurisation, et de rénovations thermique et énergétique, au sein du presbytère pour un montant total de travaux estimé à 45 695.87 € HT, correspondant aux dépenses ci-dessous :

a) Montant prévisionnel des dépenses 2019 :

Travaux de mise aux normes électrique	25 000.00 € HT
Honoraires de maîtrise d'œuvre	2 500.00 € HT
Installation d'une chaudière gaz	8 505.87 € HT
Remplacement de 11 menuiseries	9 690.00 € HT
TOTAL GENERAL HT ESTIMATIF	45 695.87 € HT

b) Plan de financement prévisionnel 2019 :

DETR	13 708.00 € HT
DSIL	13 708.00 € HT
Fonds propres	18 279.87 € HT
TOTAL	45 695.87 € HT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte de mener à bien, en 2019, les projets ci-dessus détaillés et de les inscrire au budget primitif, approuve les plans de financement ci-dessus mentionnés et sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR 2019 et de la DSIL 2019.